

COVID-19: les plans secrets du Pentagone et le Canada



[Source : Le Journal de Montréal]



[Auteur :] Normand Lester

Pour la première fois dans l'histoire moderne des États-Unis, le Pentagone vient de recevoir des ordres secrets de se préparer à assumer la «continuité du gouvernement», si la crise du coronavirus engendre des situations qui empêchent les autorités civiles d'exercer leurs responsabilités et d'assurer la sécurité intérieure.

Selon *Newsweek*, le secrétaire à la Défense, Mark Esper, a signé, le 1^{er} février, des directives secrètes ordonnant au US Northern Command (NORTHCOM) de «se préparer à se déployer» à l'appui de «missions extraordinaires potentielles» que pourrait provoquer la pandémie. Elles incluent «la possibilité d'une certaine forme de loi martiale», où des commandants militaires se verraient confier des pouvoirs exécutifs à travers les États-Unis.

Ces plans d'urgence «Above-Top Secret» portant les noms de code OCTAGON, FREEJACK et ZODIAC sont désormais en place, rapporte *Newsweek*.

En principe, le soutien que le NORTHCOM fournit aux autorités civiles est légalement limité par la loi du Posse Comitatus Act de 1878. Adoptée en réponse aux séquelles de la guerre de Sécession, elle restreint le rôle de l'armée américaine dans l'application des lois nationales.

Mais la loi créant le Northern Command prévoit qu'en cas d'urgence nationale, naturelle ou d'origine humaine, il peut prendre en charge la situation.

Vous ne le saviez sans doute pas, mais le Canada et le Québec sont dans le périmètre de sécurité américain relevant du Northern Command et l'armée américaine peut légalement intervenir au Québec pour des

missions de sécurité intérieure. Remarquez, pas seulement au Canada, mais aussi au Mexique et partout ailleurs en Amérique du Nord.

Le Northern Command a été créé à la suite de l'attentat du 11 septembre 2001 pour planifier, organiser et exécuter des missions de défense intérieure, de soutien aux autorités civiles et de «gestion des conséquences d'un événement terroriste utilisant une arme de destruction massive».

Son aire de responsabilité englobe le Canada, le Mexique et le littoral nord-américain jusqu'à 500 milles nautiques des côtes des océans Atlantique et Pacifique, et comprend également le golfe du Mexique, le détroit de Floride, les Bahamas et une partie des Caraïbes. Contrairement au NORAD (North American Aerospace Defense Command), qui assure la défense aérospatiale du continent, l'état-major du NORTHCOM, dont le siège est au Colorado comme celui du NORAD, ne comprend aucun général canadien.

Les responsabilités que Washington attribue au NORTHCOM empiètent sur la souveraineté du Canada, du Mexique et des Bahamas. Le Canada a-t-il été forcé de s'y intégrer? Ce qu'on sait, c'est que peu après la création du Northern Command, le gouvernement libéral de Jean Chrétien a signé, en décembre 2002, un «programme d'assistance civile» avec les États-Unis, qui prévoit les conditions de déploiement de troupes américaines au Canada à la suite d'une attaque terroriste ou d'une catastrophe naturelle. La pandémie de la COVID-19 actuelle correspond parfaitement à la définition d'une catastrophe naturelle. Elle est même de très grande envergure.

L'état-major du Northern Command développe présentement des plans opérationnels d'intervention pour faire face à toute éventualité. Les scénarios catastrophes envisagés comprennent des violences causées par des pénuries alimentaires ou l'inaccessibilité aux soins de santé qui engendreraient des troubles dans les grandes villes américaines. Aux États-Unis, la dangerosité d'une telle situation serait amplifiée par la libre circulation des armes à feu, dont des fusils d'assaut.

D'ailleurs, le Pentagone a ordonné à tout le personnel en uniforme de rester sur ou à proximité des bases militaires à travers les États-Unis afin d'être en état d'alerte et disposé à se déployer rapidement. L'armée américaine est elle-même vulnérable à la pandémie et cette directive de confinement sert aussi à protéger les militaires de la COVID-19.